

LE CADRE RÉGLEMENTAIRE

Le Plan Communal de Sauvegarde se réfère au PLUi HD répertoriant les zones à risque de notre territoire.

Deux risques majeurs



S'appuyer sur le

PPRI

Plan de Prévention des Risques Inondations (annexe 1)





Mouvement de terrain

S'appuyer sur le

PPRMT

Plan de Prévention des Risques Mouvements de Terrain - Chutes de blocs (annexe 2)



Autre risque pour le territoire



Feu de forêt

S'appuyer sur le PPFCI Plan de Prévention des Forêts contre les Incendies (annexé au PLUi)

L'ORGANISATION COMMUNALE

Sous la responsabilité de la Maire, la gestion des risques et des moyens disponibles s'illustrent par :

l'alerte • l'information • la protection et le soutien de la population

Lanceurs d'alerte













Préfecture

Pompiers

Police

Gendarmerie

Témoin

météorologique

Récepteurs



Mairie



Agent d'astreinte

5 agents d'astreinte à tour de rôle 24h/24 et 7j/7

Matériel : portable et véhicule équipé © 06 08 87 92 86



Cadre d'astreinte

© xxxxxxx



Les élus de la majorité à tour de rôle pour

1 semaine © 06 80 75 80 65

LE RÉFÉRENTIEL DES RISQUES





Incendie et feu de forêt

Neige et verglas Tempête Orage violent

Transport marchandise dangereuse

Grand froid

Canicule

Pollution accidentelle des cours d'eau

							aniger ease			des cours a cua
SERVICES CONCERNÉS	Cadre et élu d'astreinte	Services Techniques CCAS	Services Techniques CCAS	Services Techniques CCAS	Services Techniques CCAS	Services Techniques CCAS	Services Techniques	CCAS Le directeur élabore, révise et met à jour les dispositifs		Services Techniques
NIVEAU 1 En vigilance	treinte est informé : ourante (préciser où ?????) l'astreinte si nécessaire	Vigilance si: Tarn: <0.70m à l'échelle de Millau Dourbie: 0.50m à l'échelle de Nant Pré-alerte si: Tarn: = ou > 1.40m à l'échelle de Millau Dourbie: 0.80m à l'échelle de Nant			Vigilance des services	PRÉVISION MÉTÉOROLOGIQUE niveau orange ou rouge		Mobilisation hivernale début novembre à fin mars	Veille saisonnière début juin à fin septembre	
NIVEAU 2 En alerte	Le cadre d'astreinte est in il alimente la main courante (<mark>pré</mark> il informe l'élu d'astreinte si	Pré-alerte si : Tarn : 2m à l'échelle de Millau Alerte si : Tarn : 2.50m à l'échelle de Millau Dourbie : 1.20m à l'échelle de Nant	Glissement de terrain ou chute de bloc sur un faible périmètre	Aide matérielle ou hébergement de personnes suite à un sinistre	Températures > -5° (au niveau du sol) ▶ Sortie des saleuses Températures < -5° (au niveau du sol) ▶ Points stratégiques sablés		Alerte d'un accident et risque de pollution écarté	Températures entre -5° et -10° de jour	Mise en garde et actions des services	
NIVEAU 3 — Activation du Centre Commu- nal Opérationnel (CCO)	Le cadre d'astreinte demande la mise en place du CCO et informe l'élu d'astreinte	CCO activé si : Tarn : 3m à l'échelle de Millau Dourbie : 1.50m à l'échelle de Nant	Chute de masse rocheuse ou glissement de terrain conséquent	CCO activé si : Incendie ou feu de forêt conséquent	CCO activé si : Neige importante ou chute persistante	ALERTE MÉTÉOROLOGIQUE niveau orange ou rouge	CCO activé si : Pollution occassionnée	Températures < -10° de jour	Renforcement des actions engagées par les services	Constat de pollution en milieu aquatique : odeur, couleur, irisation à la surface, mousse, poissons ou animaux morts, présence de déchets ou de matières flottantes
NIVEAU 4 — Activation du Poste de Commandement Communal (PCC)	astreinte au PCC	PCC activé si : Tarn : 4m à l'échelle de Millau Dourbie : 2.50m à l'échelle de Nant OU Prévision à + de : Tarn : 5.50m à l'échelle de Millau Dourbie : 3.10m à l'échelle de Nant	PCC activé si : Mise en péril de vies humaines ou d'habitations	PCC activé si : Incendie ou feu de forêt de grande ampleur avec gros moyens de lutte	PCC activé si : Phénomène d'ampleur		PCC activé si : Risque majeur explosion, incendie, nuage toxique		Renforcement des actions engagées par les services	

Centre Communal Opérationnel (CCO)

Mise en place à partir du niveau 3. Le CCO permet de coordonner les équipes du Centre Technique Municipal (CTM).

Composé de :

- la Maire
- le 1^{er} Adjoint
- le Conseiller Municipal délégué à l'Habitat
- le Conseiller Municipal délégué à la Sécurité et aux risques
- la vice-Présidente aux Affaires Sociales du CCAS

- le Directeur Général des Services
- le Directeur des Services Techniques

Poste de Commandement Communal (PCC) Mise en place à partir du niveau 4.

- le Directeur de la Police Municipale • la Directrice de la Communication
- le Directeur Général des Services de la Communauté de communes.

Peuvent se joindre au PCS sous l'autorité du Sous Préfet de Millau :

- le Commandant du Centre de Secours Principal
- le Commandant de Gendarmerie
- le Commandant de Police
- le Responsable de la Subdivision Sud DGRT (CD12)
- le Chef de la DDT.

INONDATION

Responsables

Directeur des Services Techniques

© Portable : 06 71 30 65 33

Responsable du Centre Technique Municipal (CTM)

© Portable : 06 30 17 48 05

Chargé Cœur de Ville

© Domicile : 05 65 59 07 22 © Portable : 06 30 17 48 93

Astreinte © Portable : 06 08 87 92 86

Numéro d'appel - répondeur © 0825 800 727

Rôles

- > Liaison avec les différentes autorités et le cadre d'astreinte.
- > Lancer les différentes phases.
- Déclenchement du niveau 4 et mise en place du Poste de Commandement Communal (PCC).
- > Assister le PCC.

NIVEAU 1

0.70m

Vigilance si:

Tarn : 0.70m à l'échelle de Millau Dourbie : 0.50m à l'échelle de Nant

> Vigilance manifestations (Maladrerie, Gourg de Bades, Millau-plage)

1,40m

Pré-alerte si :

Tarn : = ou > 1.40m à l'échelle de Millau Dourbie : 0.80m à l'échelle de Nant

- > Fermeture Passerelle du Saoutadou
- > Fermeture site Maladrerie (terrain bas)
- > Vanne stade Eaux vives montée
- > Prévenir Aqualter, Sévigné (centrale hydraulique), service Sports, activités Milau-plage

NB : Hors procédure officielle, nos services contactent directement le Service de Prévisions des Crues (SPC) de Montauban pour avoir des informations

INONDATION

NIVEAU 2

2m

Pré-alerte si :

Tarn : 2m à l'échelle de Millau

- > Mobilisation 3 agents voirie, sirène, panneaux information
- > Informer direction générale et élus
- > Activer message alerte sur répondeur (0825 800 727)
- > Abaisser gardes corps pont stade d'eaux vives

2,50m

Alerte si:

Tarn : 2.50m à l'échelle de Millau Dourbie : 1.20m à l'échelle de Nant

- > Prévenir Préfecture, Police nationale, Police municipale, SDIS, CD12, déchetterie
- > Mobiliser service Communication
- > Prévenir campings, aire camping car

NIVEAU 3

3_m

CCO activé si :

Tarn : 3m à l'échelle de Millau Dourbie : 1.50m à l'échelle de Nant

- > Fermeture et abaissement gardes corps pont Roussel
- > Fermeture vanne pluvial

NIVEAU 4

4m

PCC activé si :

Tarn : 4m à l'échelle de Millau Dourbie : 2.50m à l'échelle de Nant

Prévision à + de :

Tarn : 5.50m à l'échelle de Millau Dourbie : 3.10m à l'échelle de Nant

- > Actionner le P.C.C.
- > Départ voiture sirène
- > Info sur panneaux information
- > Actualisation répondeur et appel automatique riverains

OU

> Déménagement rez-de-chaussé CTM

> Fermeture RD 187

5m

MOUVEMENT **DE TERRAIN**

Responsables

Rôles

> Protéger, alerter et secourir

la population.

Directeur des Services Techniques

Laurent CARRIERE

Nairie : 05 65 61 41 80 © Portable: 06 71 30 65 33

Responsable du Centre Technique Municipal (CTM)

Jonathan GIEN

© Mairie : 05 65 60 97 49 © Portable : 06 30 17 48 05

Directeur CCAS

© Portable : 06 08 87 92 86 **Astreinte**

> Numéro d'appel - répondeur © 0825 800 727

NIVEAU 2

Glissement de terrain ou chute de bloc sur un faible périmètre.

- > Procéder au balisage de la zone concernée pour protéger de tout accident
- > Travaux effectués à la charge du propriétaire

NIVEAU 3

Chute de masse rocheuse ou glissement de terrain conséquent

- > Mise en place d'un périmètre de protection sera mis en place avec la protection des terrains situés en aval du phénomène
- > Mise en place d'une signalisation temporaire si des voies de circulation sont concernées, et une déviation sera définie
- > Mise en place des services de police pour respect de la signalisation
- > Mandater des experts pour diagnostic géotechnique
- > Procéder aux travaux pour le rétablissement des voies et sécuriser le secteur

NIVEAU 4

PCC activé si:

Mise en péril de vies humaines ou d'habitations

Services Techniques :

- > Mise en place d'un périmètre de protection
- > Porter secours aux éventuelles victimes
- > Mettre en place des déviations de circulation, si nécessaire
- > Intervention d'un bureau d'études géotechnique pour diagnostic
- > Organiser la remise en état des lieux

- **CCAS:** > Accueillir les sinistrés
 - > Organiser l'hébergement des populations concernées
 - > Organiser les repas des personnes hébergées
 - > Apporter un secours financier et une aide matérielle aux sinistrés
 - > Aider au remboursement par les assurances

INCENDIE & FEU DE FORÊT

Responsables

Directeur des Services Techniques **Laurent CARRIERE**

Nairie : 05 65 61 41 80 © Portable : 06 71 30 65 33

Directeur CCAS

François GOUBERT-GABAELE © Bureau: 05 65 59 23 55

Astreinte © Portable : 06 08 87 92 86

> Numéro d'appel - répondeur © 0825 800 727

Rôles

> Venir en appui des Sapeurs Pompiers pour alerter, secourir et héberger les populations.

NIVEAU 2

Aide matérielle ou hébergement de personnes suite à un sinistre

- > Mise en place d'une aide matérielle par les Services Techniques
- > Organiser l'hébergement par le Centre Communal d'Action Sociale

NIVEAU 3

CCO activé si :

Incendie ou feu de forêt conséquent

- > Coordonner l'aide matérielle nécessaire aux Sapeurs Pompiers (ex. fourniture de bennes pour gravats, barrières pour protéger une zone, etc...)
- > Intervention de la Police Municipale pour gérer les badeaux ou aider à la mise en place de déviations routières
- > Prise en charge d'éventuels relogements d'urgence des sinistrés (CCAS)

NIVEAU 4

PCC activé si:

Incendie ou feu de forêt de grande ampleur avec gros moyens de lutte

- > Proposer un hébergement et un ravitaillement aux équipes de Sapeurs Pompiers
 - > Informer la population de la situation > Annoncer les restrictions de déplacement
 - > Mise en place de déviations pour réserver les voies aux secours
 - > Héberger et ravitailler les personnes sinistrées ou bloquées



NEIGE & VERGLAS

Responsables

Directeur des Services Techniques

Responsable du Centre Technique Municipal (CTM)

Jonathan GIEN

Mairie: 05 65 60 97 49

© Portable : 06 30 17 48 05

Numéro d'appel - répondeur © 0825 800 727

Rôles

- > Organisation, vigilance et préparation sous la responsabilité du Service de la Voirie.
- Procéder aux vérifications nécessaires à l'entretien du matériel et fournitures des matériaux.
- > Période d'astreinte : de novembre à début mars.

NIVEAU 1

Vigilance des services

- > Procéder aux dernières vérifications et s'assurer que tous les matériels sont prêts à l'emploi, sans délai de mise en route
- > Etraves, lames et saleuses seront montées
- > En fin de journée ou avant les week-end et jours fériés, transmission de la consigne à l'agent d'astreinte mairie
- > Demander à l'agent d'astreinte de la DRGT, de donner l'alerte dès les premières chutes de neige ou formation de verglas Numéro astreinte DRGT : © 06 31 78 19 85

NIVEAU 2

Températures > -5° au niveau du sol

- > Sortie des saleuses
- > Si la température est supérieure à -5° au niveau du sol Mise en œuvre d'une saleuse

Températures < -5° au niveau du sol

- > Points stratégiques sablés
- > Déneigement urbain (trottoirs et rues étroites) avec personnel à pied

NEIGE & VERGLAS

NIVEAU 3

CCO activé si :

Neige importante ou chute persistante

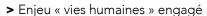
- > Répondre aux appels téléphoniques et organiser le travail des équipes
- > En cas de chute de neige importante et en particulier pendant les week-ends et jours fériés, les personnels des équipes voirie, bâtiments, espaces verts, ville propre, sports et festivités, devront se rendre au CTM
- > Déblayer les trottoirs et les rues du centre -ville et en périphérie
- > En cas de nécessité, il pourra être fait appel aux entreprises privées
- > Pour le déneigement des campagnes, appeler les Cuma

CUMA de St-Germain - M. COSTES Benoît © 06 42 15 48 51 CUMA de Montredon - M. GALTIER - © 05 65 61 08 67 CUMA de St-Michel - M. ALLA © 05 65 60 16 22

NIVEAU 4

PCC activé si :

Phénomène d'ampleur



> Mise en place des différentes cellules nécessaires (hébergement, ravitaillement)

> Tous les appels extérieurs sont dirigés vers le PCC

Sites et numéros de téléphone pour le suivi :

- > Météo France site Internet + n° local
- > Météo Ciel suivi en temps réel des observations et radars
- > Etat des routes : www.inforoute-massif-central.fr
- > Répondeur A75 : © 0825 00 75 75
- > Les centres d'exploitation : RD DRGT Subdi Sud Saint Affrique : © 05 65 98 16 40

Antenne DRGT Millau : © 05 65 61 40 85 A75 CEI La Cavalerie : © 05 65 61 46 20 A75 CEI Séverac le Château : © 05 65 70 26 40

> Astreinte DRGT - Hiver : 06 31 78 19 85

TEMPÊTE & ORAGE VIOLENT

Responsables

Directeur des Services Techniques

Laurent CARRIERE September 2014 Mairie : 05 65 61 41 80

© Portable: 06 71 30 65 33

Serre Municipale

© Portable : 06 30 17 47 57

Astreinte technique © Portable : 06 08 87 92 86

Numéro d'appel - répondeur © 0825 800 727

Rôles

Dès le classement en niveau orange ou rouge par Météo France :

- > Fermeture des parcs et jardins : Parc de la Victoire, Square Malraux, Parc de la Mairie et Parc Chamson.
- > Fermeture des cimetieres : cimetière de l'Egalité et cimetière de Troussit.
- > Fermeture des installations sportives de plein air.
- > Informer les organisateurs de manifestations. Ils devront procéder à toutes les mesures de précaution nécessaires au regard de la situation d'alerte (voir charte des associations).



Responsables

Directeur des Services Techniques

Laurent CARRIERE

© Mairie : 05 65 61 41 80 © Portable : 06 71 30 65 33

Astreinte

© Portable: 06 08 87 92 86

Numéro d'appel - répondeur © 0825 800 727

Rôles

- > Venir en appui des Services de secours pour protéger, alerter et secourir les populations.
- > Mise en place d'une aide matérielle pour contenir une pollution et organiser les déviations de circulation.

La probabilité de ce type d'accident se situe, essentiellement, sur la RD 809 dans la descente vers Millau depuis le Sud.

NIVEAU 2

Alerte d'un accident et risque de pollution écarté

 Mise en place du balisage de la voie par les services de la voirie compétente (A75 - Etat - DIR-MC - RD-DRGT12 - Commune CTM)

NIVEAU 3

CCO activé si :

Pollution occassionnée

> Organiser l'intervention des différents services de la régie municipale

NIVEAU 4

PCC activé si :

Risque majeur : explosion, incendie, nuage toxique

- > Mise en œuvre des moyens matériels nécessaires aux services de secours
- > Mise en place de l'hébérgement avec un ravitaillement des sinistrés

GRAND FROID

Responsables

CCAS

François GOUBERT-GABAELE Sureau: 05 65 59 23 55

Responsable Pôle Social

Joëlle PAULHAC

© Bureau : 05 65 59 23 55 © Domicile : 05 65 59 40 11

Dispositif Grand Froid © 115

Rôles

- > Liaison avec les différentes autorités.
- > Lancer les différentes phases.
- > Déclenchement du niveau 4 et mise en place du Poste de Commandement Communal (PCC).
- > Assister le PCC.

NIVEAU 1

Mobilisation hivernale début novembre à fin mars

NIVEAU 2

Températures entre -5° et -10° de jour

- > Inciter les gens à intégrer des structures de jour ou de nuit
- > Informer la population pour faire le 115
- > Orienter vers le Logis Millavois

NIVEAU 3

Températures < -10° de jour

- > Informer la population pour faire le 115
- > Mises en place des structures d'hébergement en fonction du nombre de personnes à héberger (niveaux 2 et 3 fixés par la Préfecture)
- > Prise en charge des personnes à la rue



STRUCTURES RECENSÉES EN CAS DE PÉRIODES DE CRISES

Logis Millavois, Centre d'accueil des femmes

> Madame Nathalie BERTRAND © 05 65 60 92 71

Capacité : 11 lits

Publics : sans domicile fixe avec ou sans chien, enfants exclus (mineurs)

Foyer Capelle

> Responsable Pôle Social

© Domicile : 05 65 59 40 11 © Bureau : 05 65 59 23 50

> Espace alimentaire

Madame Marie Claude ANDRE © 05 65 60 48 77

> Suppléantes

Madame Florence BOUSQUET

Madame Lucie ROBERT

Domicile: 05 65 60 46 80

Portable: 06 85 26 18 65

> Responsable du Foyer Jessica SOULIE

SOULIE © 05 65 60 08 81

Capacité : 10 personnes maximum Publics : tout public (chiens interdits)

Matériel spécifique : 10 lits + 10 couvertures + 10 repas

Salle des Fêtes

> Responsable du Service Evènementiel

Madame Marie CARAMEL

© Portable : 06 45 41 06 94

 Responsable Salle des Fêtes M. BARRAL

> Directrice du CCAS © Portable : 06 43 37 06 72 © Bureau : 05 65 59 23 55

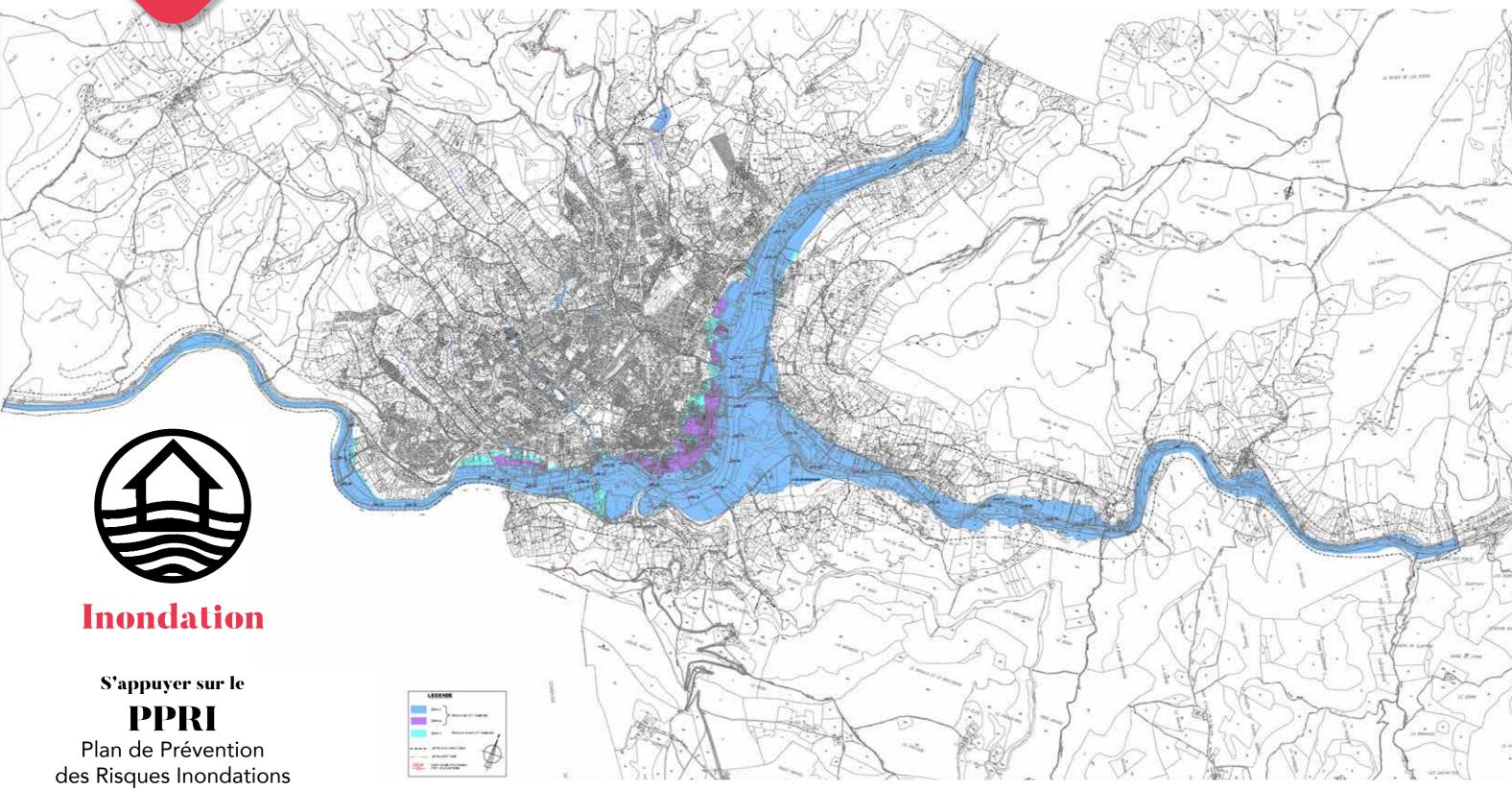
Capacité totale : théorique 200 lits

Publics : tout public

Matériel: 120 lits + 117 couvertures

Nourriture: 250 repas





ANNEXE 2 PPRMT

Légende

Zone d'interdiction (zone rouge)

zone soumise au risque de glissements de terrain : G-r
 zone soumise au risque de chutes de masses rochauses : CR

Zone d'autorisation sous conditions (zone bleue)

 zone soumise au risque de glissements de teman : G-b zone soumise au risque de chutes de masses rocheuses : CR-b

Remarques : La carse (Nillen

La cada cidériate se prince espodes use require an prévision leur énture (gimerments, chutc de misses robbeses) et le révieu de confesioles. Lariques des sotraurs de nature écide de sinces de commentes déférents as superposent, la certe représenté la courser du niveau de commission le plus défavorable, le nature étant déferie par un antice d' of la Cal. ...

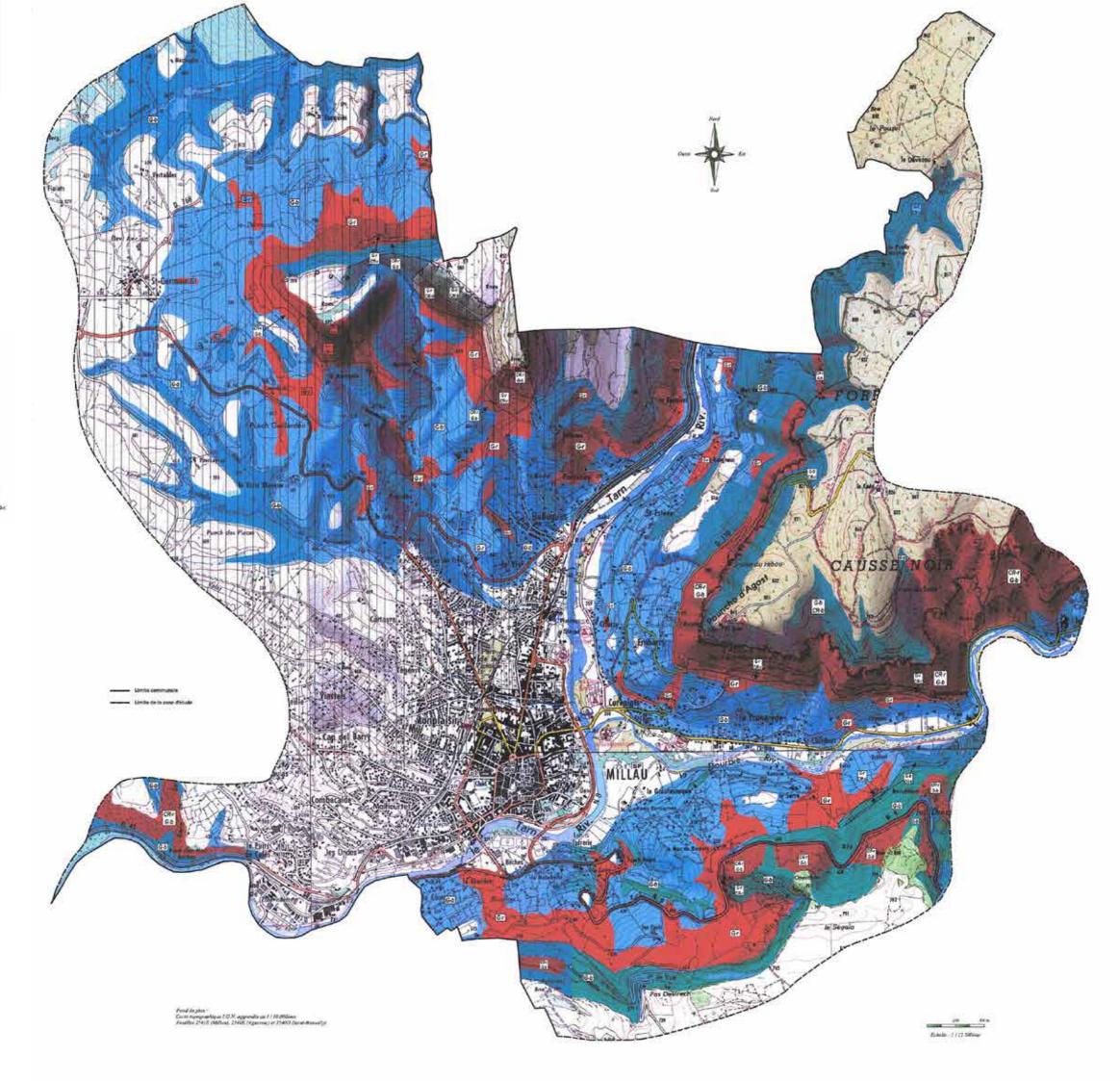


Mouvement de terrain

S'appuyer sur le

PPRMT

Plan de Prévention des Risques Mouvements de Terrain - Chutes de blocs



CANICULE

Responsables

CCAS

Responsable Pôle Social
Joëlle PAULHAC

© Bureau : 05 65 59 23 55 © Domicile : 05 65 59 40 11

Dispositif Canicule © 0800 06 66 66

Rôles

- > Liaison avec les différentes autorités.
- > Lancer les différentes phases.
- > Déclenchement du niveau 4 et mise en place du Poste de Commandement Communal (PCC).
- > Assister le PCC.

Avant la période estivale, le service social procéde au recensement des personnes vulnérables vivant à domicile. La liste est remise à jour chaque année. Pour cela, des communiqués sont envoyés à la presse locale. Outre l'inscription spontanée des personnes intéressées, ce recensement peut être opéré et collecté par les services intervenant à domicile ou les médecins traitants. Ceux-ci doivent préalablement recueillir la demande écrite des personnes souhaitant figurer sur ce fichier et la transmettre au CCAS de Millau.

NIVEAU 1

Veille saisonnière début juin à fin septembre

- > Repérage des personnes vulnérables vivant à domicile
- > Rrecensement des lieux climatisés ou rafraîchis sur la commune (Foyer Capelle)
- > Diffusion d'informations et de recommandations au public
- > Examen de la vulnérabilité des installations et réseaux d'amenée d'eau potable
- > Préfiguration d'une cellule de veille communale
- > Suivi des décès

NIVEAU 2

Mise en garde et actions des services

- > Suivi de la qualité de la distribution de l'eau potable
- > Activation de la cellule de veille communale
- > Information quotidienne de l'autorité sanitaire
- > Diffusion d'informations et de recommandations aux publics concernés
- > Encouragement d'une solidarité de proximité

NIVEAUX 3 & 4

Mobilisation maximale

Renforcement des actions engagées par les services

- > Renforcement des actions engagées au niveau 2
- > Accueil de personnes vulnérables ou fragilisées dans des locaux rafraîchis
- > Développement de la solidarité de proximité
- > Renforcement de la sensibilisation des populations sur le risque climatique



CANICULE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

> Directeur du CCAS François GOUBERT-GABAELE

© Bureau : 05 65 59 23 55 © Portable : xxxxxxxx

> Responsable Pôle Social

© Domicile : 05 65 59 40 11 © Bureau : 05 65 59 23 55

Suppléantes
 Madame Florence BOUSQUET
 Madame Lucie ROBERT

© Domicile : 05 65 60 46 80 © Portable : 06 85 26 18 65

> Responsable du Foyer

© 05 65 60 08 81

POLLUTION ACCIDENTELLE DES COURS D'EAU

Responsables

Directeur des Services Techniques

© Portable : 06 71 30 65 33

Service Bureau d'Etudes Travaux Neufs

© Portable : 06 75 49 38 53

Astreinte technique © Portable : 06 08 87 92 86

Rôles

- > Constater et évaluer l'ampleur de la pollution (situer la zone et organiser une reconnaissance du site pollué, diriger la lutte).
- > Alerter : prévenir les bonnes instances pour coordonner les actions à mener (informer les autorités compétentes de l'Etat et les partenaires institutionnels).
- > Prendre les premières mesures de sécurité : assurer la sécurité de la population (contenir la pollution).
- > Répondre administrativement aux problèmes qui ont entraîné la pollution (verbalisation...).
- > Agir pour éviter une nouvelle pollution à venir.

La mise en place du dispositif est déclenchée dès constat d'une pollution en milieu aquatique (odeur, couleur, irisation à la surface, mousse, poissons ou autres animaux morts, présence de déchets ou de matières flottantes) ou d'un incident sur un captage d'eau potable ou installation et réseaux d'assainissement.

POLLUTION ACCIDENTELLE DES COURS D'EAU

NIVEAU 2

Mesures prises

- > Alerter le CODIS dès connaissance d'une pollution
- > Informer le Préfet de la gravité de la situation avec les infos principales : lieux de la pollution, nature, quantité...
- > Se rendre sur les lieux en coordination avec les pompiers.
- > Possibilité de prévenir en complément la gendarmerie ou la police, pour sécuriser rapidement le site ainsi que le service Eau et Biodiversité de la DDT et ce en coordination avec l'OFB, le SDIS, l'ARS.
- > Le Maire fait partie de la cellule d'évaluation chargée d'éviter la propagation de la pollution et mène toutes actions de protection de l'environnement.
- > En cas de pollution majeure et dès l'ouverture du PCO (Poste de commandement Opérationnel) par le Préfet, le Maire est présent au PCO et participe au suivi des opérations.

En cas de pollution issue des installations et réseaux d'assainissement, alerter

> Millau Assainissement :

Astreinte : © 05 65 60 65 81- $^{\boxdot}$ v.michaud @aqualter.com et le responsable d'agence M. Vandamme $^{\mathclap}$ 06 20 99 19 76 - $^{\mathclap}$ x.vandamme@aqualter.com et le directeur régional M. Basile $^{\mathclap}$ 07 84 14 85 72 - $^{\mathclap}$ r.basile@aqualter.com

En cas de pollution sur un captage d'eau potable, alerter

> Mill'eau : © 05 65 46 09 78 et le responsable de site M. Creyssels © 06 14 43 16 18 - [®] philippe.creyssels@veolia.com